



Plus de 50 hommes et femmes dont deux américains se réclamant des anciens militaires arrêtés vendredi dernier ont été entendus lundi par le commissaire du gouvernement Jean Renel Senatus. Ces individus font l'objet de plusieurs chefs d'accusations dont complot contre la sûreté intérieure de l'état.

Le commissaire du gouvernement Jean Renel Senatus a auditionné lundi près de 53 individus appréhendés vendredi dernier alors qu'ils organisaient une marche pour réclamer la remobilisation des anciennes forces d'armées d'Haïti.

Selon M. Senatus, ces personnes seront poursuivies pour plusieurs chefs d'accusations comme association de malfaiteur, usurpation de titre, complot contre la sûreté intérieure de l'état, détention d'arme à feu illégal et tentative d'assassinats.

Le chef du parquet a confirmé la présence de deux étrangers se disant de nationalité américaine parmi les personnes interpellées. L'un des étrangers, a précisé M. Senatus, serait de mèche avec des bandits notoires de la capitale et aurait participé dans plusieurs actes de banditisme dans le pays.

L'autre étranger jouait, selon le commissaire du gouvernement, le rôle de formateurs pour les anciens militaires et jeunes recrues qui occupaient plusieurs bases à travers les pays depuis un peu plus de 4 mois.

Toutefois, M. Senatus affirme n'avoir pas encore prouvé l'authenticité de la nationalité de ces deux étrangers auprès de l'ambassade américaine.